

Vingt troisième dimanche du temps ordinaire / 6 septembre 2020

Homélie ; Mt 18, 15-20 :

« Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux ». Depuis sa résurrection, c'est ainsi que Jésus se rend présent à ses disciples, au cœur même de leur réunion, de leur vie communautaire. Dès le soir de Pâques, alors qu'ils sont réunis, il les rejoint et les inonde de sa présence. Et c'est ainsi depuis deux mille ans. Le Ressuscité est présent au cœur de nos rassemblements comme il l'est ce matin au milieu de nous. La vie communautaire est constitutive de notre foi. On est chrétien et on le devient ensemble car la foi se reçoit les uns des autres. Le monde nouveau inauguré par Jésus est un monde où on se parle, où l'on construit au jour le jour une fraternité où chacun, chacune peut trouver sa place. Dieu est relation, il est trinitaire, nous a révélé Jésus. Il nous appelle à entrer en relation avec lui et entre nous.

Dès les premiers instants de son existence, l'Église est communautaire (le mot grec Église : assemblée). Et je dirais qu'avant même sa naissance à la Pentecôte, elle l'est déjà puisque Jésus n'a pas voulu agir seul, il a constitué une communauté pour annoncer avec lui l'Évangile à tous. Dès le début de sa prédication, il s'est choisi parmi ses disciples l'équipe des Douze. Et aussitôt la Pentecôte, après avoir reçu le don de l'Esprit Saint, le premier acte des apôtres est de former une communauté. C'est leur manière de mettre en œuvre la grâce qu'ils viennent de recevoir. En effet, un des fruits importants de l'Esprit Saint est la communication et la communion : l'unité dans le respect des différences.

Les premiers chrétiens ont organisé leurs différentes communautés au fur et à mesure que la foi progressait dans les régions autour de la Méditerranée. Pour vivre ensemble, en communauté, ils ont dû trouver des règles de vie inspirées des paroles de Jésus. Nous en trouvons quelques unes dans l'Évangile de ce dimanche. Nous découvrons comment les premiers chrétiens s'y prenaient pour accompagner un membre de la communauté qui faisait fausse route. « Si ton frère a commis un péché contre toi, va lui faire des reproches seul à seul... s'il ne t'écoute pas, prends en plus avec toi une ou deux personnes... S'il refuse de les écouter, dis-le à l'assemblée de l'Église...» Avant d'exclure quelqu'un de la communauté, toutes les précautions sont prises et on agit avec délicatesse avec lui. Il s'agit de construire entre les membres de la communauté des liens forts basés sur le respect, l'accueil de l'autre dans la vérité.

C'est le Ressuscité lui-même qui nous constitue en communauté à laquelle il donne une mission. Une communauté chrétienne est faite pour les autres, elle est donnée aux autres. Par la vie fraternelle, le pardon et la paix que nous essayons de mettre en œuvre entre nous, nous voulons donner le signe que la fraternité est possible au cœur même de nos communes, de nos différents lieux de vie et dans nos relations. Il nous faut partout où nous vivons contribuer à la construction de vraies relations entre les personnes, d'une vraie fraternité.

Par là, soyons des signes d'espérance, donnons le témoignage que la vie et l'amour sont plus forts que tout ! Saint Paul, dans la deuxième lecture, nous dit que « le plein accomplissement de la Loi (la Loi de Dieu), c'est l'amour ». Comment pourrions-nous garder cet amour rien que pour nous ?

P. Gérard Mouchard